

**COMITE SYNDICAL DE SECHEMAILLES**

**Du 4 juillet 2023**

**Mairie de Meymac**

L'an deux mille vingt-trois,

Le quatre juillet à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 26 juin 2023

Etaients présents : Anne-Marie AUBESSARD, Régis HOUBIGAND, Christian LEFRANCOIS  
Dominique LIEBERT, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE, Alain VERMOREL

Etait absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Dominique LIEBERT

**Ordre du jour**

**1. Validation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**2. Retrait adhésion Corrèze Ingénierie**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**3. Contractualisation avec le Conseil Départemental de la Corrèze**

*Le SI de Sèchemailles contractualise avec le Conseil Départemental pour le financement de projets par la signature du Contrat de Solidarité Communale 2023-2025*

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**4. Demande de subvention CD19 - Réfection terrasse restaurant**

*Le Syndicat sollicite une aide du Conseil Départemental dans le cadre du contrat de solidarité départementale 2023-2025 pour les travaux à venir de réfection de la terrasse du restaurant*

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**5. Mise en œuvre du temps partiel**

Le Syndicat fixe les modalités de mise en œuvre du temps partiel pour ses agents

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**6. Destination des coupes de bois – année 2023**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ